



Comité Régional du Sport Universitaire de Toulouse

Université P.Sabatier - FFSU Bât 1.A - 118 Route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

e-mail: sportu.toulouse@cict.fr - www.sportu-toulouse.com

Tél.: 05 61 55 65 00 - Fax : 05 61 55 65 05

FOOTBALL FEMININ A 7 - REGLEMENT SPORTIF

COMPOSITION DES ÉQUIPES :

7 joueurs sur le terrain + 3 remplaçants (sans limite)

DURÉE DES MATCHES :

2 x 25 minutes

(2 x 20 minutes si 2 matches sont prévus dans la même journée)

RÈGLES :

Identique à celles du football à 11 à quelques exceptions :

- pas de hors jeu
- mi-temps de 2 minutes
- remplacements à volonté au milieu du terrain sauf pour le gardien, celui-ci doit se faire remplacer sur arrêt de jeu uniquement.
- pas de prolongations pendant les matches de poule

DÉCOMPTE DES POINTS :

victoire : 4 / nul : 2 / défaite : 1 / forfait : 0 pt

SANCTIONS :

L'arbitre sanctionnera les fautes dont il se rendra compte.

Pour une faute anti-sportive, l'arbitre expulsera le protagoniste 5 minutes pour une première réalisation (rentrée sur autorisation de l'arbitre) et définitivement à la seconde.

Le fautif se verra également affliger une sanction d'un match de suspension.

HORAIRE A RESPECTER ABSOLUMENT :

Le responsable se réserve le droit d'écourter le temps de jeu en cas de retard d'une des équipes.

EN CAS D'ABSENCE DE L'ARBITRE :

Si l'arbitre est absent à l'heure du coup d'envoi et qu'il n'y pas d'arbitre aux alentours, les équipes devront soit fournir un arbitre soit "s'auto-arbitrer".

PRÉSENTATION DES LICENCES :

Seuls les joueuses qui seront en mesure de présenter leur licence seront autorisés à jouer.